

## Unité des enseignants, parents, travailleurs, citoyens Pour la reconquête d'une école qui instruit tous les enfants

Côtes-d'Armor 2 juin 2020

Le démantèlement de l'école publique subit actuellement une accélération sans précédent. Pour la première fois depuis 1882, l'école n'est plus obligatoire, le choix est donné aux parents de ne pas scolariser leurs enfants, faisant disparaître le devoir de l'Etat d'instruire sa jeunesse... Le ministre ne prévoit pas les moyens pour assurer la sécurité et la scolarisation de tous les élèves et demande aux communes et aux parents d'assumer une partie de ce que l'école dispensait aux enfants. Que l'on soit parent, élu ou personnel de l'éducation, on le voit, avec la crise sanitaire, le gouvernement aggrave encore de manière gigantesque la situation de l'Ecole. Il ne s'agit pas d'aménagements temporaires, mais bien de mettre en place des fonctionnements qui contribuent à détruire l'école : le téléenseignement, les 2S2C (Sport, santé, culture, civisme)...

Alors que tous les députés votent le 19 mars 300 milliards pour les banques, 43 milliards pour les entreprises, seulement 2 milliards pour la santé, rien n'est prévu pour recruter les enseignants nécessaires pour la reprise de la scolarité de tous les écoliers, collégiens, lycéens, étudiants. Quand les 300 milliards deviennent 400 milliards (parmi lesquels 5 milliards pour Renault qui ferme dans le même temps 4600 postes) et toujours rien pour les enfants, les jeunes, au contraire, on réduit encore comme on l'a fait pour les hôpitaux on privatise comme on l'a fait pour les EHPAD.

Quand le gouvernement se désengage de son obligation de mettre un enseignant devant chaque élève et Blanquer déclare : « *Cette reprise de mai-juin (...) permet d'expérimenter les modalités de fonctionnement, nécessairement mixtes, entre présence à l'école et enseignement à distance (...) (et de) travailler avec les collectivités locales sur la réorganisation de l'espace, l'articulation entre scolaire et périscolaire* » et serait « l'occasion de **moderniser le système éducatif** ». On le voit clairement, **ces dispositifs sont là pour durer.**

Ainsi, le projet des 2S2C, c'est moins d'école avec ses programmes nationaux dispensés par des enseignants fonctionnaires d'Etat formés et garants de l'égal accès pour tous à l'instruction : les enfants seraient remis aux mains d'animateurs, souvent précaires, payés par les communes pendant le temps scolaire.

Les élèves, les parents, les enseignants le savent bien, le télé-enseignement que veut pérenniser Blanquer n'est pas l'école et laisse au bord du chemin énormément d'enfants. Personne ne peut affirmer que son enfant s'en sortira.

L'acharnement à détruire notre école, à casser les diplômes nationaux est le même que celui mis à démanteler le code du travail, les conventions collectives et le statut des fonctionnaires. Il s'agit de livrer la jeunesse à l'exploitation, de permettre la baisse des salaires pour augmenter les profits des plus riches, de faire travailler toujours plus les salariés.

### **Les conséquences sont dramatiques :**

**Pour une famille :** La territorialisation de l'école a une conséquence immédiate, les parents devront payer, par les impôts locaux si les mairies décident de se substituer à l'école avec les 2S2C (sport santé culture civisme **en dehors de l'école**), et par le paiement de cours particuliers (si leurs moyens le leur permettent) pour que leur enfant ne décroche pas avec l'enseignement à distance.

Ce ne sera plus l'école républicaine publique qui garantit l'égalité, mais des écoles territoriales mises en concurrence.

La territorialisation a un corollaire, la délivrance de diplômes locaux, basés sur du contrôle continu, qui aboutit obligatoirement au fait que ces diplômes n'auront plus la même valeur,

qu'ils ne seront pas reconnus sur l'ensemble du territoire. Les employeurs les remettront en cause comme critères de fixation des salaires.

**Pour les communes** : Les communes sont sollicitées pour se substituer à l'école. Or, elles sont déjà étranglées financièrement, et seront incitées à transférer la compétence scolaire aux intercommunalités. Combien d'écoles communales disparaîtront au profit de structures plus éloignées. Quelle garantie de justice et d'égalité ?

**Pour les personnels** : Avec les 2S2C, des pans entiers de l'enseignement ne relèvent plus de l'Éducation nationale : une suppression massive de postes est à venir. Le télé-enseignement a la même finalité : les postes de remplaçant seront supprimés dans un premier temps, puis les cours en ligne remplaceront les enseignants de plus en plus.

Nous, enseignants, parents, travailleurs, citoyens adhérents ou non à un parti politique, affirmons que l'urgence est à la reconquête d'une école qui instruisse, qui garantisse l'égalité des élèves, qui respecte des programmes nationaux, qui délivre des qualifications et diplômes reconnus partout en France.

Parmi les mesures immédiates, nous demandons le retrait des mesures Blanquer, l'abrogation immédiate de la loi de « l'école de la confiance » Blanquer, la réforme du baccalauréat, la réforme du lycée, parcoursup et la sélection à l'entrée de l'université, la réforme du collège, la loi de « refondation de l'école » Peillon et sa réforme des rythmes scolaires, la réforme Darcos qui a supprimé 2 heures de classe hebdomadaires aux écoliers, la loi Montchamp sur le handicap de 2005 qui loin d'améliorer l'accueil des élèves handicapés, détruit l'enseignement spécialisé...

En signant cet appel, en nous regroupant, nous sommes une force pour imposer ce qui nous semble juste, nous disons : « Il faut avec l'unité des enseignants, parents, travailleurs, citoyens pour la reconquête d'une école qui instruisse tous les enfants ». Chacun, nous nous engageons à faire connaître cet appel, à proposer de rejoindre le comité. Ensemble, définissons ce que nous voulons pour l'avenir de nos enfants et imposons-le. Nous pouvons protéger l'avenir de nos enfants, nous voulons être entendus. Il faut un plan d'urgence pour l'école pour la rentrée, chaque jeune a le droit de bénéficier d'un rattrapage scolaire qui lui permettra de reprendre le cours normal de ses études. Pour garantir l'égalité de tous face à l'instruction, des mesures d'urgence sont impératives, il est encore temps !